
SECTION III – DOCUMENTS À JOINDRE

Le descriptif du type de technologie offerte (numérique ou électronique)

La sécurité et la protection de l'infrastructure informatique sur le site d'hébergement

Le descriptif des lieux d'entreposage des copies de sauvegarde

La gestion des droits d'accès au site de signature

Le processus de définition et de personnalisation des documents à signer

Le processus d'authentification par le courtier et par les clients

Le processus de signature des documents

Le processus d'échange et de contrôle des flux des documents signés

Le processus de sauvegarde et d'impression des documents signés

Le processus de sécurité lors de la prise de copies des documents

Le descriptif du niveau de personnalisation de l'application

Le processus de transfert de dossiers en cas d'abandon d'activité du FOURNISSEUR

Une démonstration de l'application (opérations)

Toute autre documentation qui permettra d'assurer que la demande d'accréditation englobe l'ensemble des conditions exprimées dans le document *Système de signature électronique ou numérique : spécifications techniques requises*

Une copie du contrat de services entre le FOURNISSEUR et le CLIENT (agence ou courtier)

Une police d'assurance responsabilité civile valide souscrite auprès d'un assureur reconnu et offrant les protections suivantes :

- une couverture minimale de cinq cent mille dollars canadiens (500 000 \$ CAN) par événement avec une franchise n'excédant pas dix mille dollars canadiens (10 000 \$ CAN) à l'égard des pirates informatiques (*hackers*) qui pourraient accéder par effraction aux données hébergées, d'une erreur ou d'une omission de la part de votre entreprise, ses techniciens, employés, représentants et personnes autorisées à agir pour elle dans l'exercice de leurs fonctions et incluant l'avenant contre la destruction, la modification, la perte ou autres cas similaires relativement aux données hébergées; et
- une couverture au montant de deux millions de dollars canadiens (2 M\$ CAN) en prévision de toute réclamation pouvant impliquer la responsabilité de l'entreprise à l'égard de l'OACIQ.

Un chèque libellé au nom de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec

SECTION IV – DÉCLARATION ET SIGNATURE

! CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont nécessaires pour permettre le traitement de votre demande.

L'OACIQ traite de façon confidentielle tous les renseignements personnels qu'il recueille, conformément aux dispositions des lois applicables. Seuls les membres du personnel de l'OACIQ dont les fonctions le requièrent pourront accéder à ces renseignements. Ces renseignements ne seront utilisés qu'aux fins de l'application de la *Loi sur le courtage immobilier*, RLRQ, c. C-73.2, et de ses règlements. Ils pourraient être utilisés à d'autres fins, dans les cas prévus par la Loi. Ils ne pourront être communiqués à d'autres personnes ou organismes que dans les cas où la loi le permet ou avec votre consentement.

Les renseignements et dossiers que l'Organisme détient à votre sujet sont conservés à son siège social. Sous certaines réserves, la loi vous reconnaît le droit d'y avoir accès ou de requérir leur rectification.

L'entreprise détient des droits de propriété intellectuelle valides à l'égard du système de signature électronique ou numérique ainsi que de ses composantes. Ce système ne contrevient à aucun droit d'auteur, brevet, dessin industriel, secret industriel ou marque de commerce de tiers.

Le système de signature électronique ou numérique et sa commercialisation ne contreviennent à aucune entente ou clause de non-concurrence opposable à l'entreprise, ses employés ou ses représentants.

Il n'existe aucun litige ni aucune mésentente impliquant un administrateur, un mandataire ou un employé, actuel ou antérieur, en raison d'un manquement à son obligation d'agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de l'entreprise, incluant toute atteinte à la réputation et à la vie privée.

L'entreprise, ses administrateurs, ses associés, ses dirigeants ou ses actionnaires détenant au moins cinquante pourcent (50 %) des droits de vote n'ont pas, au cours des cinq (5) années précédant la date de la présente demande d'accréditation, été déclarés coupables ou fait l'objet d'une accusation à l'égard d'une infraction criminelle mentionnée à l'Annexe I de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) ni été déclarés coupables ou fait l'objet d'une accusation par un tribunal étranger d'une infraction qui, si elle avait été commise au Canada, aurait pu faire l'objet d'une poursuite criminelle ou pénale en vertu d'une infraction visée à cette Annexe I.

L'entreprise reconnaît également que la présente demande n'est pas une entente d'accréditation et donc qu'elle n'est pas autorisée à prétendre à une telle accréditation en l'absence d'une entente à cet effet.

Je déclare avoir pris connaissance du présent document, que tous les renseignements contenus sont exacts, en acceptant les termes et être dûment autorisé aux fins des présentes. **Je m'engage à informer sans délai l'OACIQ de tout changement à ces renseignements.**

Identité du signataire (lettres moulées) :

NOM	PRÉNOM
-----	--------

X
SIGNATURE

Date : JOUR MOIS ANNÉE

Veillez signer le formulaire APRÈS avoir rempli TOUTES les sections.

SECTION V – PAIEMENT DES FRAIS

Veillez remplir le bordereau de paiement.

Afin de déterminer les frais afférents à votre demande, veuillez consulter le site web de l'OACIQ à synbad.com/accreditation.

MONTANT DÛ (incluant les taxes) : , \$ N° de dossier ou de permis :
(SI APPLICABLE)

MODE DE PAIEMENT

CARTE DE CRÉDIT ou CHÈQUE OU MANDAT (à l'ordre de l'OACIQ)

Visa

MasterCard



- - -
NUMÉRO DE LA CARTE

/
EXPIRATION (MM/AA)

CVV/CVC

Le CVV/CVC est le code de sécurité de trois chiffres
au dos de votre carte de crédit.

Nom du détenteur de la carte (si différent du demandeur)

X

SIGNATURE DU DÉTENTEUR DE LA CARTE

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE PAIEMENT ET VOS DOCUMENTS

par courriel à SIGNATURE@OACIQ.COM, par la poste ou par télécopieur,
à l'une ou l'autre des coordonnées indiquées ci-dessous.

Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec

4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

Tél. : 450 462-9800 ou 1 800 440-7170 • Téléc. : 450 676-4095 • signature@oaciq.com • oaciq.com